

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN

N° 6521/C.A.C.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

..... ANNEXE
..... BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

LB 24

Ruhengeri, le 25 juillet 1949.
den



Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
virer du compte 2590/C.A.C.Ruhengeri au compte 922
Caisse Pays du Ruanda en votre Banque, la somme de
TRENTE SEPT MILLE TREIS CENT VINGT HUIT FRANCS, quatre-vingt
quatre centimes (37.328,84 Frs)

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

Veuillez, Monsieur le Gérant, agréer mes salutations
distinguées.

Pour l'Administrateur Territorial, en route
[Signature]
Administrateur Territorial Assistant,

Bochet, F

Monsieur le Gérant de la B.C.B.

USUMBURA

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN

N° 651 / C.A.C.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

..... ANNEXE
..... BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vire ce jour au compte B.C.B. de la Caisse du Pays du Ruanda, la somme de TRENTE SEPT MILLE TROIS CENT VINGT HUIT FRANCS, quatre-vingt quatre centimes (37.328,84) représentant la quote part de 15 % en faveur de la Caisse du Pays du Ruanda dans les recettes C.A.C. du deuxième trimestre 1949 et le montant de la vente des étuis pour livrets d'identité. Il n'y a pas eu de recettes 20% droits politiques ce trimestre.

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Ageschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

Le Comptable C.A.C.

Administrateur Territorial Assistant,

Pochet, M

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I

LCB: 24.

Ruhengeri, le 25 juillet 1949.
den

ky

ky